

## LA QUESTION QUI FAIT DEBAT :

# Comment limiter la capture accidentelle des dauphins ?

« Contre le phénomène croissant d'échouages de dauphins : une stratégie sur plusieurs fronts »

Depuis 2016, on observe une recrudescence du phénomène d'échouage des dauphins sur la côte Atlantique française. Les dauphins communs constituent environ 90 % des cétacés échoués, soit plus de 4000 individus en cinq ans. A partir des données d'échouage, en utilisant des modèles basés sur les conditions météorologiques et en intégrant le fait que les animaux morts ont tendance à couler, l'Observatoire Pelagis estime entre 4 000 et 10 000 le nombre de dauphins communs morts par an depuis 2016 en lien avec des captures accidentelles dans le golfe de Gascogne. Cela représente entre 0,6% et 2% de la population estimée, ce qui est suffisant pour représenter un risque pour la pérennité de cette espèce protégée dans cette zone. L'histoire se répète puisqu'une première vague d'échouages était intervenue entre 1997 et 2002 et avait conduit au développement de répulsifs acoustiques (pingers) sur les chaluts pélagiques, dans le cadre du projet de recherche européen Necessity dont l'Ifremer était partenaire. Destinés à éloigner les dauphins des engins de pêche, ces dispositifs permettent une réduction d'environ 70 % des captures imputables aux chaluts pélagiques en bœuf, la flottille considérée à l'époque comme à l'origine de la majorité des échouages. Jusqu'en 2016, le nombre d'échouages restait modéré avant cette reprise préoccupante à la hausse.

## DES EXPERTS SUR LE PONT

Face à ce phénomène, l'Ifremer s'associe au CNRS et à La Rochelle Université (tutelles de l'Observatoire Pelagis) ainsi qu'à l'Office français pour la biodiversité (OFB) pour mener :

- Des actions de recherche et développement pour réduire les interactions entre activité de pêche et mammifères marins (amélioration de la sélectivité des engins avec des répulsifs acoustiques par exemple).
- Des campagnes d'acquisition de connaissance notamment dans l'optique de renforcer le suivi des populations de dauphins dans le golfe de Gascogne, de repérer les zones où il y a de fortes interactions avec la pêche et de délimiter ces zones en tenant compte des paramètres saisonniers ;

## PLONGÉE DANS L'INVESTIGATION SCIENTIFIQUE

Pour comprendre les causes actuelles du phénomène et tenter d'y remédier, un groupe de travail national a été constitué en 2016. Il est composé de la Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture (Ministère de l'agriculture et de l'alimentation), de la Direction de l'eau et de la biodiversité (Ministère de la transition écologique et solidaire), de l'Ifremer, de l'Office français pour la biodiversité, de l'Observatoire Pelagis (La Rochelle Université et CNRS), du Comité national des

pêches maritimes et des élevages marins, de l'Organisation de producteurs Les pêcheurs de Bretagne, de France Nature Environnement et de la Ligue pour la protection des oiseaux. Partage de l'information, échanges sur les méthodes de calcul, diagnostics ou encore mesures à prendre pour réduire les captures accidentelles font partie des missions de ce groupe.

La principale source d'information est le suivi et l'examen des animaux échoués assuré par le Réseau National d'Échouage coordonné par l'Observatoire Pelagis. Cet observatoire centralise les données d'observation et d'expertise sur la conservation des populations de mammifères et oiseaux marins. D'après leurs conclusions, une très large majorité des animaux échoués chaque année portent des marques indiquant l'implication des activités de pêche dans leur mort. Cela n'exclut pas d'autres facteurs concomitants comme des maladies, la pollution, la recherche de nourriture ou le changement climatique qui pourraient les rendre plus vulnérables. Afin de comprendre les interactions entre les activités de pêche et les cétacés et déterminer les secteurs et les pratiques de pêche les plus à risque, les scientifiques utilisent les données disponibles dans le système d'informations halieutiques de l'Ifremer.

Ce système est nourri par un réseau national d'observations scientifiques qui collecte des données sur les ressources halieutiques et sur les flottilles de pêche professionnelle. Des observations de captures accidentelles sont réalisées à bord des navires de pêche (programme ObsMer). Les chercheurs croisent ces données avec les trajectoires des navires (distribution spatiale des activités de pêche), les courants océaniques, les conditions environnementales et les sites d'échouage.

Ces dernières années, l'impact des 30 bateaux français utilisant des chaluts pélagiques en bœuf (un chalut tiré par deux bateaux) sur la période concernée (de décembre à avril) est considéré comme faible, les captures accidentelles de cétacés estimées pour cette flottille n'excédant pas 4 % du total. L'analyse porte désormais sur les fileyeurs qui représentent 383 bateaux français dans le golfe de Gascogne sur la même période, mais bien d'autres pistes demandent encore à être explorées.

En juillet 2020, la Commission européenne a mis en demeure la France et l'Espagne d'agir et de mettre en œuvre des mesures adéquates pour éviter les captures accidentelles de dauphins dans le golfe de Gascogne. En réponse, la France s'est dotée d'un nouveau plan d'action qui associe le Ministère de la mer et le Ministère de la Transition Écologique et fédère les compétences de l'OFB, de Pelagis et de l'Ifremer. La collaboration entre les différents organismes vise à mieux comprendre le phénomène et à proposer des solutions. Elle s'articule autour de 3 axes prioritaires :

- Renforcer les observations sur les navires de pêche concernés,
- Améliorer les connaissances sur les populations de dauphins et leurs interactions avec les activités de pêche
- Diminuer les prises accidentelles par la technologie des engins de pêche avec l'usage de répulsifs notamment.

Depuis fin 2020, le nombre d'observateurs à bord (programme Obsmer) a été renforcé et il est prévu d'équiper des fileyeurs avec des caméras embarquées dès le début de l'année 2021. L'Ifremer contribuera notamment à la mise en place du protocole de visionnage et assurera la bancarisation des données.

Ce plan vient renforcer les efforts des scientifiques qui œuvrent déjà au développement de solutions pour endiguer le phénomène. « Avec le financement du FEAMP (Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche), nous travaillons, pour le volet « chaluts », à l'amélioration des dispositifs de ping-pong, des répulsifs acoustiques initialement développés dans le cadre du programme Necessity, en lien avec les pêcheurs qui se montrent très moteurs » souligne Yves Le Gall, responsable du Service Acoustique Sous-marin et Traitement de l'Information de l'Ifremer. « Les premiers résultats semblent concluants même si deux ans d'expérimentation sont encore nécessaires. »

Concernant les filets, les choses s'avèrent plus complexes : « Avec des filets longs de plusieurs dizaines de kilomètres, impossible de positionner des répulsifs acoustiques tous les 200 mètres, rappelle Yves Le Gall. Les dernières options de recherche, fruit d'un travail partenarial entre le Comité National des Pêches Maritimes, l'Ifremer, la PME OCTech et les pêcheurs, tablent plutôt

sur une alarme sonore au moment du déploiement du filet. Une autre piste consiste à améliorer la visibilité des filets par les dauphins qui ne détectent vraisemblablement que la partie supérieure de l'engin. L'idée serait d'augmenter la réflectivité des filets pour qu'ils soient repérables dans leur intégralité par les cétacés quand ils émettent leurs signaux acoustiques. Des tests seront effectués dès 2021 mais trois ans seront encore nécessaires pour obtenir des données fiables ».

## LES POINTS DE VIGILANCE

Des zones d'ombre demeurent dans la recrudescence des échouages de dauphins. À ce stade, selon les nombreuses données recueillies dans le cadre du système d'informations halieutiques, aucune évolution notable de l'activité de pêche des fileyeurs dans le golfe de Gascogne au cours des 10 dernières années ne permet d'expliquer une augmentation des captures accidentelles et des échouages. Les travaux de recherche et les analyses doivent se poursuivre pour mieux comprendre et quantifier le phénomène, les interactions entre les populations de cétacés, les activités et pratiques de pêche, et les dispositifs et mesures permettant de limiter les captures accidentelles. Qu'en est-il des flottilles étrangères également présentes dans cette zone ? Comment ont évolué l'abondance de la population de dauphins et son aire de distribution dans ces eaux, pourquoi ? La restriction saisonnière de la pêche dans les zones concernées, suggérée par le Conseil international pour l'exploration de la mer, est-elle une solution à court terme ? Plusieurs questions restent à explorer et conditionnent sur le long terme la préservation de ces cétacés et l'équilibre avec la pêche sur la zone.

## TOUS CONCERNÉS !

Parce que ses comportements ludiques et sociaux le rendent proche de nous, le dauphin bénéficie d'une image positive et d'une couverture médiatique à la hauteur de cet intérêt. La pression sociétale est ainsi forte pour que des solutions soient trouvées pour assurer la pérennité de cette espèce. De plus, ces prédateurs supérieurs jouent un rôle structurant dans l'écosystème et leur préservation participe au maintien du bon état des écosystèmes marins.

## POUR ALLER PLUS LOIN

- Parole de scientifique – Pourquoi est-il si difficile de réduire les captures accidentelles de dauphin ? :  
[https://wwz.ifremer.fr/Actualites-et-Agenda/Toutes-les-actualites/Pourquoi-est-il-si-difficile-de-reduire-les-captures-accidentelles-de-dauphins-Parole-de-scientifique-7?fbclid=IwAR3rJcFA-A7YEB\\_phrDO5vqo80tsbHEPJdDZzlUQnY88uYQqsfVOfu8pxh0](https://wwz.ifremer.fr/Actualites-et-Agenda/Toutes-les-actualites/Pourquoi-est-il-si-difficile-de-reduire-les-captures-accidentelles-de-dauphins-Parole-de-scientifique-7?fbclid=IwAR3rJcFA-A7YEB_phrDO5vqo80tsbHEPJdDZzlUQnY88uYQqsfVOfu8pxh0)
- Plaque de SIH – système d'information halieutiques – de l'Ifremer :  
<https://sih.ifremer.fr/content/download/125420/file/Plaque%20SIH.pdf>
- Plaque « Observateur en mer » - Programme ObsMer :  
<https://sih.ifremer.fr/content/download/125365/file/Plaque%20Obsmer.pdf>
- Plaque de projet LICADO :  
[https://wwz.ifremer.fr/content/download/133433/file/CP\\_Lancement\\_LICADO.pdf](https://wwz.ifremer.fr/content/download/133433/file/CP_Lancement_LICADO.pdf)
- Page web du projet DolphinFREE :  
<https://www.observatoire-pelagis.cnrs.fr/pelagis-2/les-programmes/dolphinfree/>
- Présentation du groupe de travail mis en place en 2017 pour limiter les captures accidentelles de cétacés dans le golfe de Gascogne :  
<https://agriculture.gouv.fr/captures-accidentelles-de-petits-cetaces-en-atlantique-mise-en-place-dun-groupe-de-travail-en-2017>
- Présentation du plan d'action gouvernemental mis en place à l'hiver 2020-2021 :  
<https://www.mer.gouv.fr/les-7-engagements-de-letat-des-pecheurs-et-des-scientifiques-pour-lutter-contre-les-captures>

## NOTIONS CLES :

- *Chalut en bœuf* : engin de pêche tracté par deux bateaux à la fois permettant d'avoir une ouverture très large lors de sa traction.
- *Fileyeurs* : navires de pêche déposant des filets de pêche à un endroit précis et revenant les relever plus tard. Les filets peuvent mesurer plusieurs dizaines de kilomètres.
- *Flottille* : désigne une réunion de petits bateaux de même catégorie.
- *Sélectivité* : la sélectivité vise à ne sélectionner que ce que l'on souhaite pêcher afin d'épargner les poissons de petite taille ou sans valeur commerciale.
- *Engins de pêche* : ensemble des techniques permettant de pêcher. On y retrouve les méthodes dites passives (casier, palangre, filet, ligne) et les méthodes actives (chalut, senne, drague).